**Zeitschrift:** Revue économique et sociale : bulletin de la Société d'Etudes

**Economiques et Sociales** 

Herausgeber: Société d'Etudes Economiques et Sociales

**Band:** 4 (1946)

Heft: 1

Vereinsnachrichten: Activité de la société

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF: 21.11.2025** 

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

# **Documents**

## Activité de la société

### La Société anonyme paritaire

Notre intention première avait été de donner dans le présent numéro un compte rendu de la séance du 13 décembre au cours de laquelle MM. Maire et Pavillon avaient repris et développé certains points de leur projet, particulièrement controversés.

Toutefois, le débat n'a porté que sur des questions juridiques. Le côté économique et social, qui est sans aucun doute le plus important et sur lequel les avis sont très partagés, n'a pas été abordé, sinon par M. Maire dans son introduction. Devant ce silence, qui nous a paru dicté plus par des raisons accidentelles et peut-être d'opportunité que par l'indifférence, nous nous sommes décidé à demander à diverses entreprises de nous exposer leurs points de vue. Comme nous n'avons pas encore reçu toutes les réponses à notre enquête, nous préférons attendre le prochain numéro pour présenter, en une seule fois, l'ensemble des critiques et des réserves qu'ont suggérées les propositions de MM. Maire et Pavillon.

La Rédaction.